

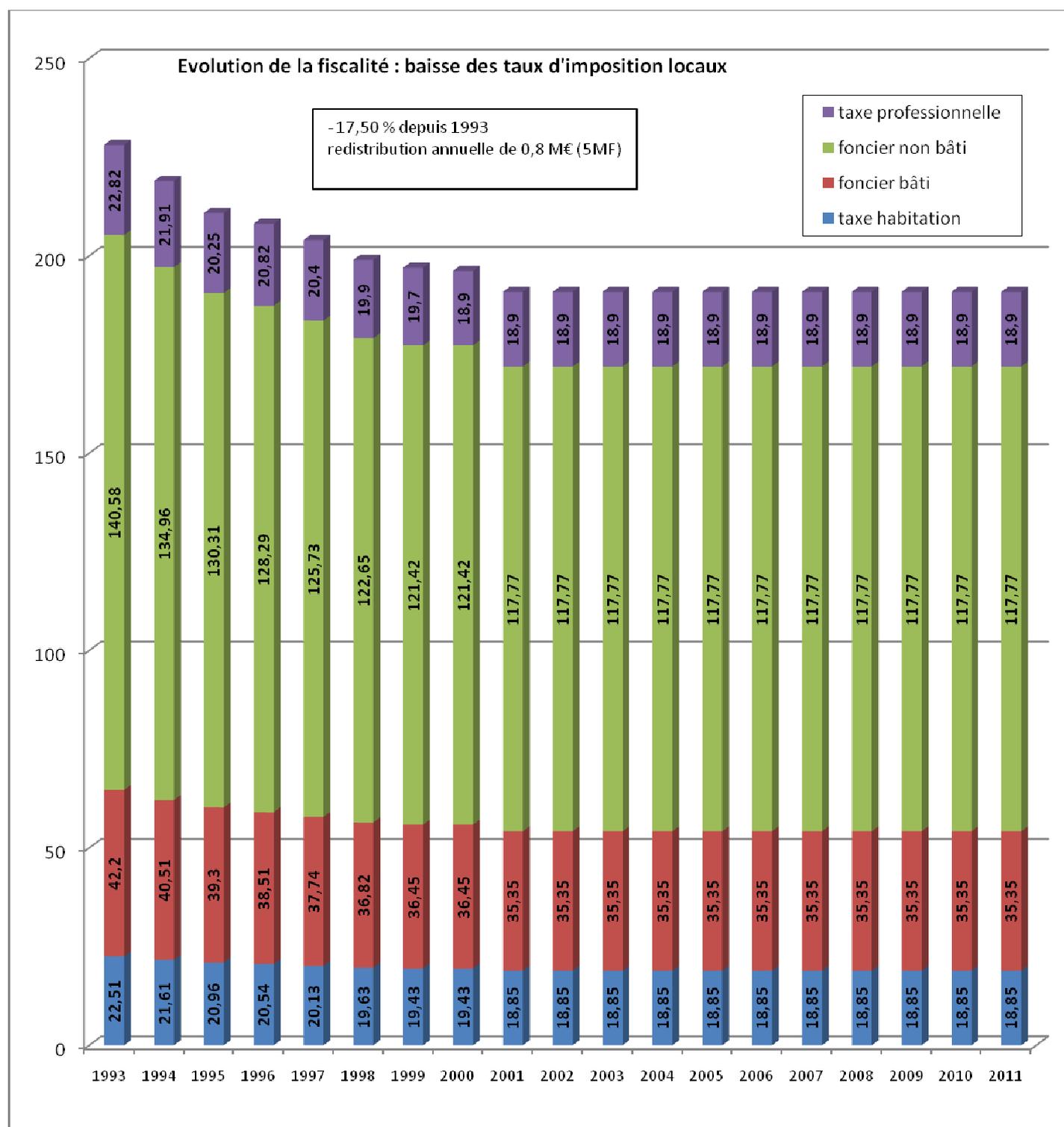
INTRODUCTION

A l'occasion du vote du Compte Administratif 2010, nous allons présenter dans ce rapport l'évolution des principales données budgétaires depuis 1993.

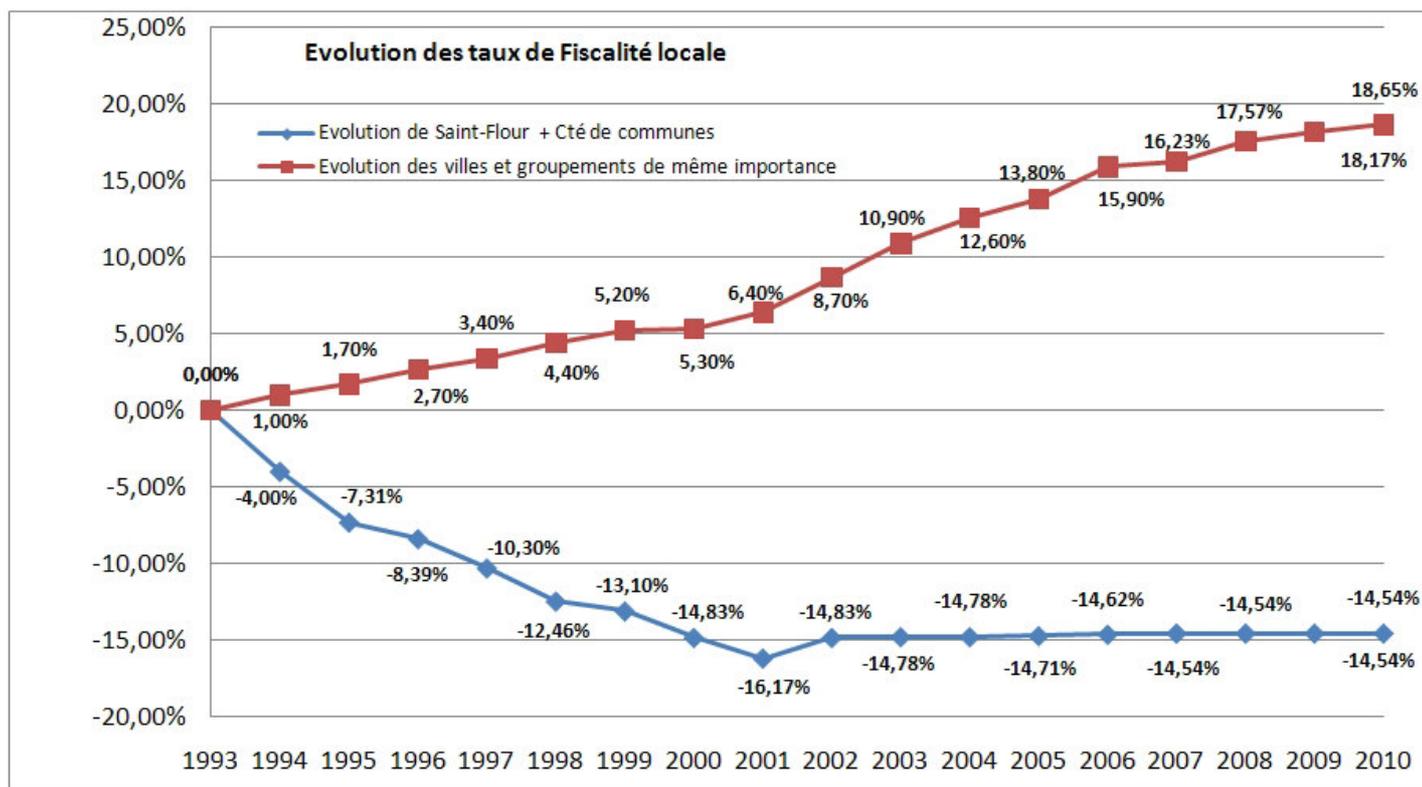
I- FONCTIONNEMENT

a) Fiscalité

Comme nous nous y sommes engagés, la baisse des taux d'imposition locaux est effective depuis 1993. Cette année les taux d'imposition locaux sont identiques à ceux des années 2001, 2002, 2003, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008, 2009 et 2010 après une baisse de 17,50% depuis 1993, ce qui permet une redistribution annuelle aux Sanflorains de 0,8 Millions d'€uros soit 5 Millions de Francs.

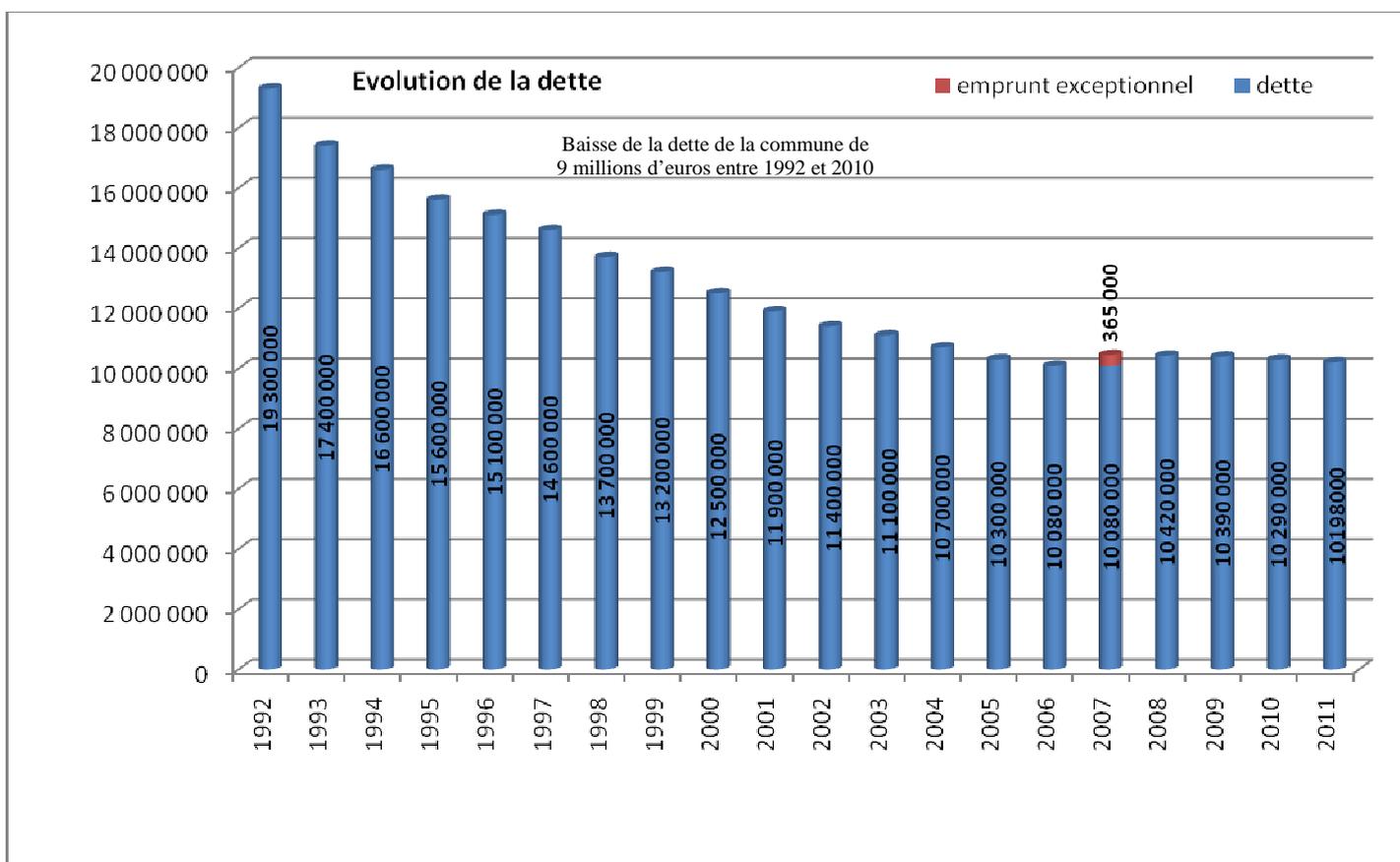


* **Évolution des taux de fiscalité locale :**

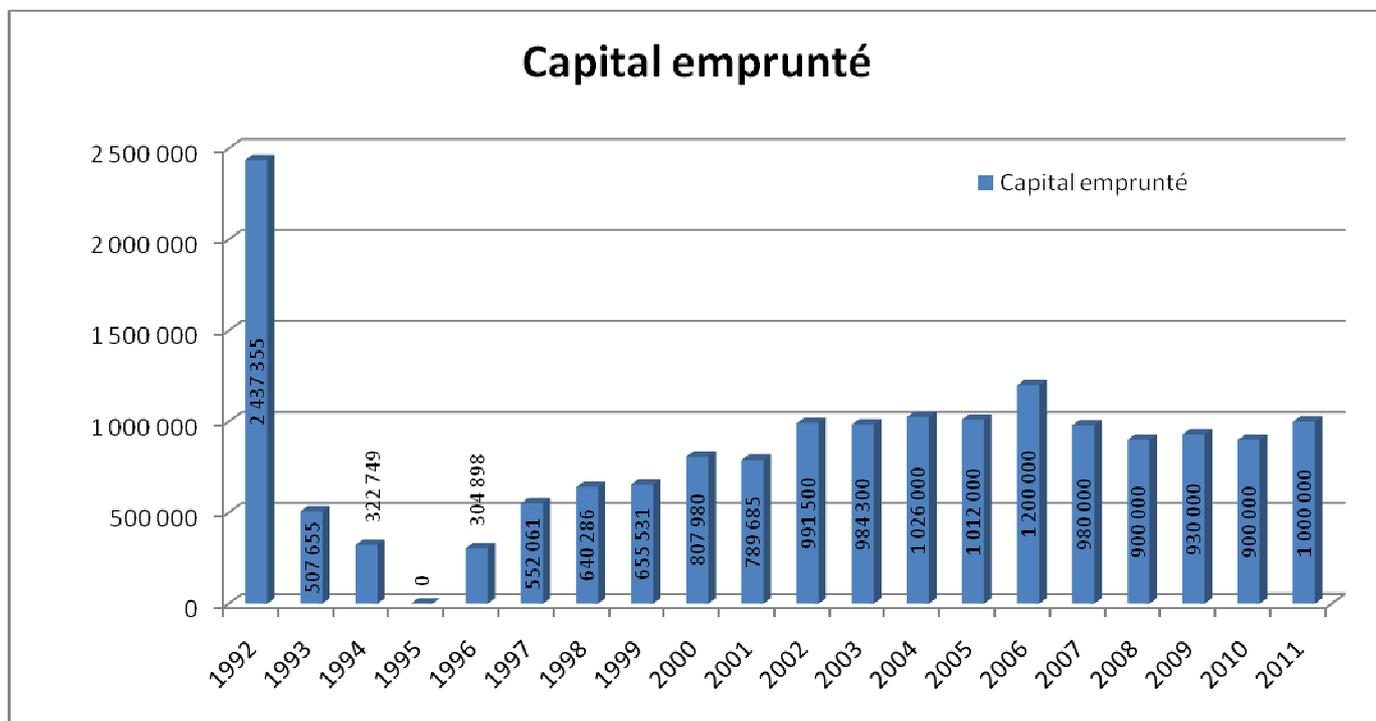
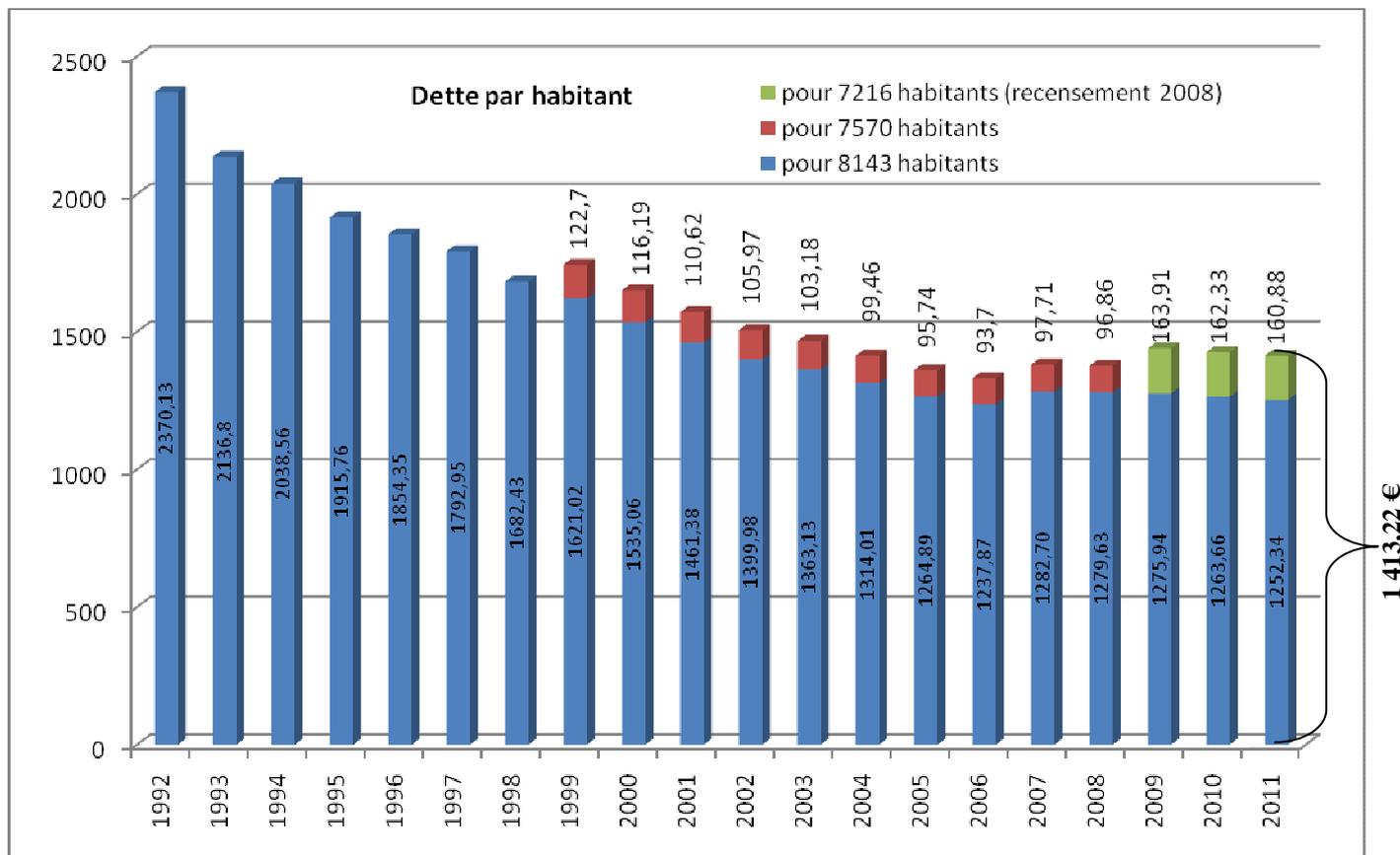


b) Évolution de la dette

Le 1^{er} janvier 1992 la dette de la Commune s'élevait à 19,3 Millions d'€uro. Au 31 Janvier 2011 elle s'élèvera à 10,19 Millions d'€uros, soit une diminution de 47,16% depuis 1992.



Cette diminution de la dette a été possible grâce à la politique que nous avons mise en place, à savoir : maintenir le recours à l'emprunt entre 50% et 100% du capital remboursé annuellement. Malgré cela, nous avons pu maintenir un niveau soutenu des investissements. En 2007, un emprunt exceptionnel a été réalisé afin de financer un collecteur d'eau pluviale de la Place de la Liberté jusqu'à la rivière l'Ander.



De 1993 à 2002, le capital emprunté représente 50% du capital remboursé annuellement. A compter de 2002, tout en poursuivant la baisse de la dette, ce capital emprunté varie entre 70% et 100% du capital remboursé annuellement compte tenu des taux d'intérêts attractifs. Cette politique rigoureuse a permis de réaliser un désendettement important de la ville.

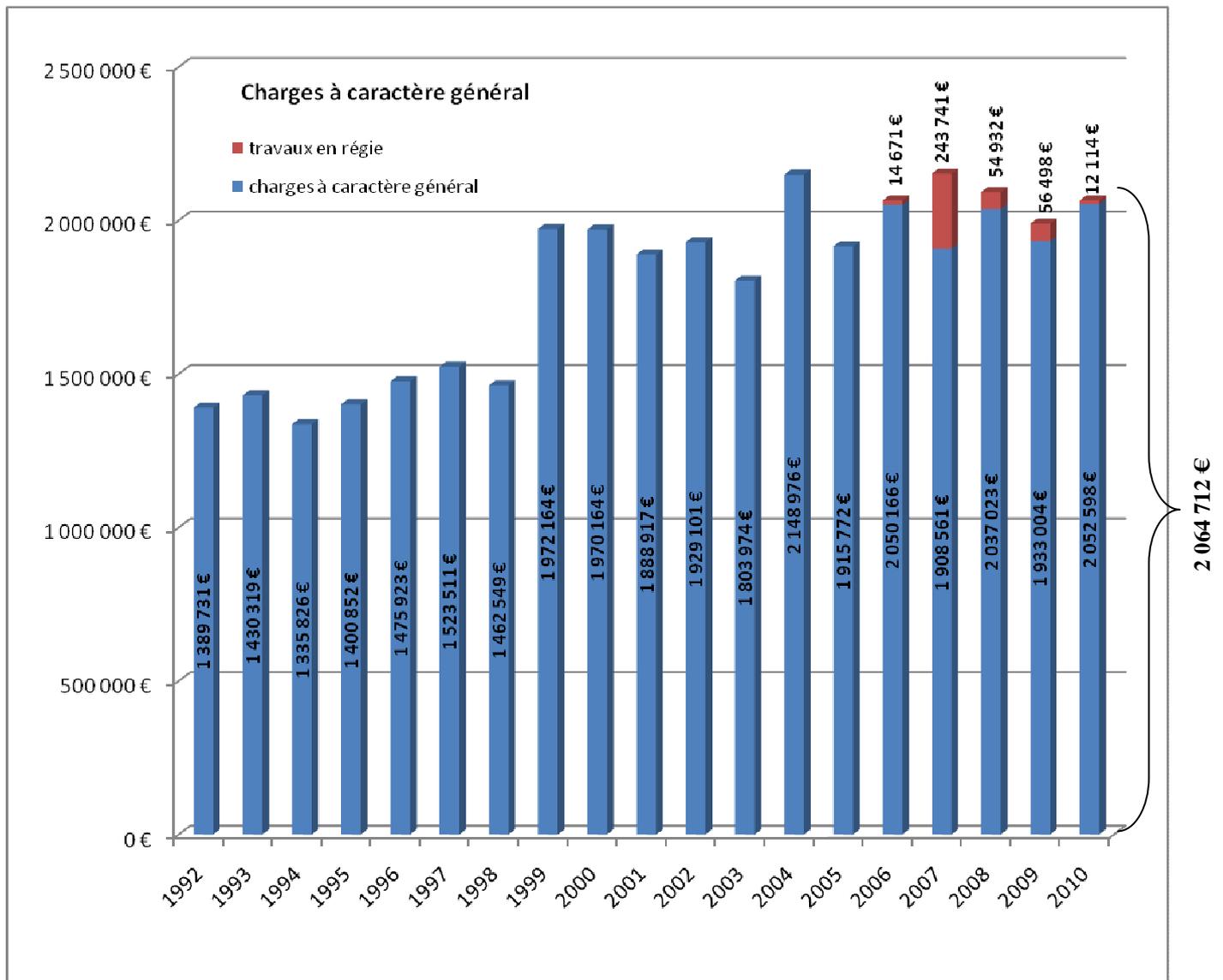
c) Dépenses réelles de fonctionnement

⇒ Les Charges à Caractère Général

Les charges à caractère général ont connu une progression en 1999 pour atteindre 1 972 164 €uros. Cette augmentation correspond à une forte volonté de développer une politique événementielle (1999 : Tour de France. A compter de 2000 : Hautes Terres). La ville perçoit cependant des subventions importantes liées à l'organisation de ces manifestations.

En 2004, la hausse ponctuelle est liée à l'opération « Tour de France ». Cette opération a reçu d'importantes subventions.

En 2010, ces dépenses s'élèvent à 2 052 598 € (hors travaux en régie), soit une augmentation de 119 594 € par rapport à 2009, (Augmentation des dépenses liées principalement aux manifestations exceptionnelles et à l'augmentation du coût de l'énergie, combustibles et électricité).

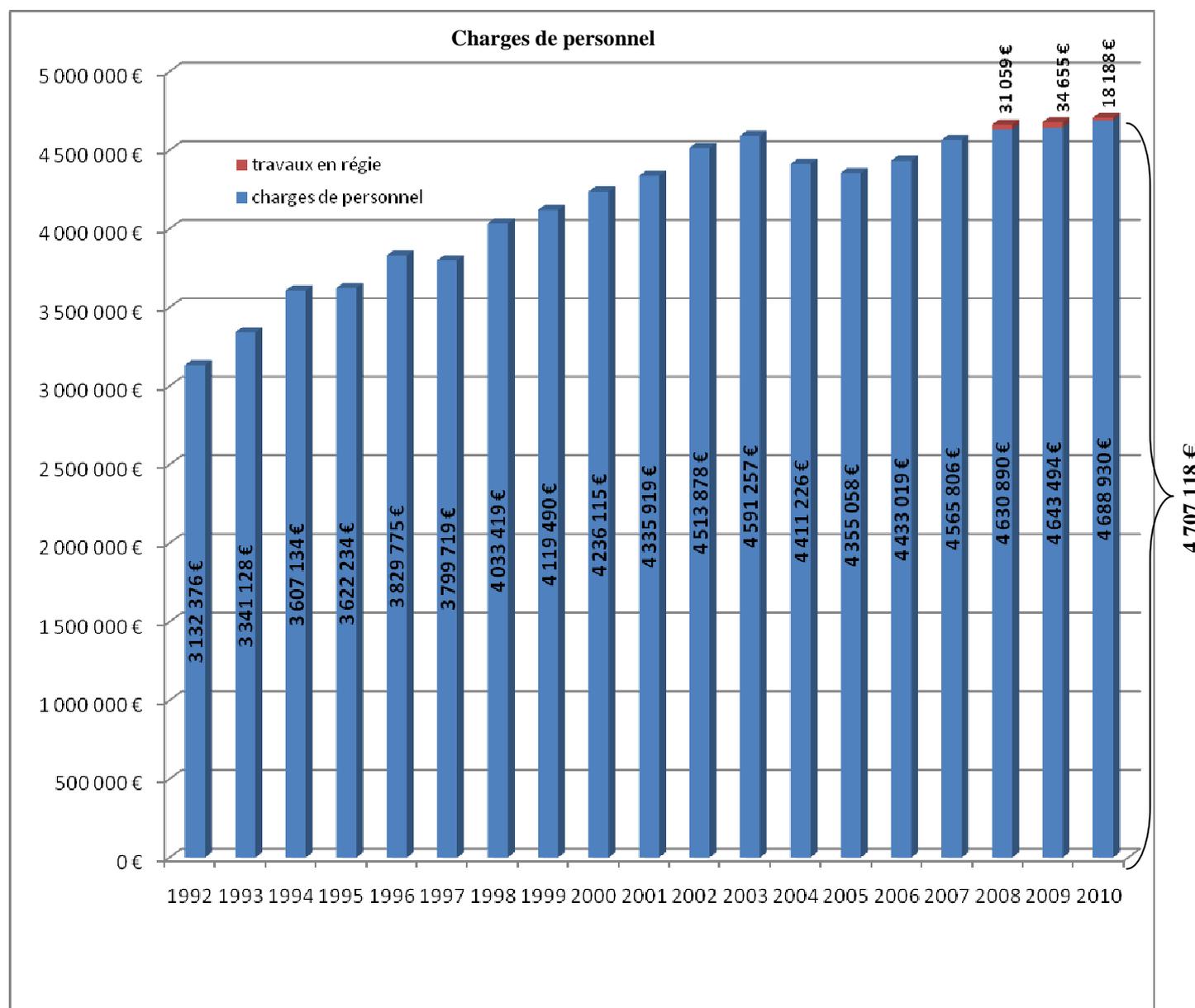


⇒ Les Charges de Personnel

Les charges de personnel s'élèvent en 2010 à 4 688 530 €uros contre 3 132 376 €uros en 1992. Elles ont subi des augmentations plus conséquentes en 1994, 1998 et 2002 pour les raisons suivantes :

- 1994 : recrutement de contingents importants de C.E.S. et C.E.C. dans le cadre de la politique sociale de la Commune.
- 1998 : recrutements des Emplois Jeunes.
- 2002 : application de l'accord sur l'A.R.T.T.

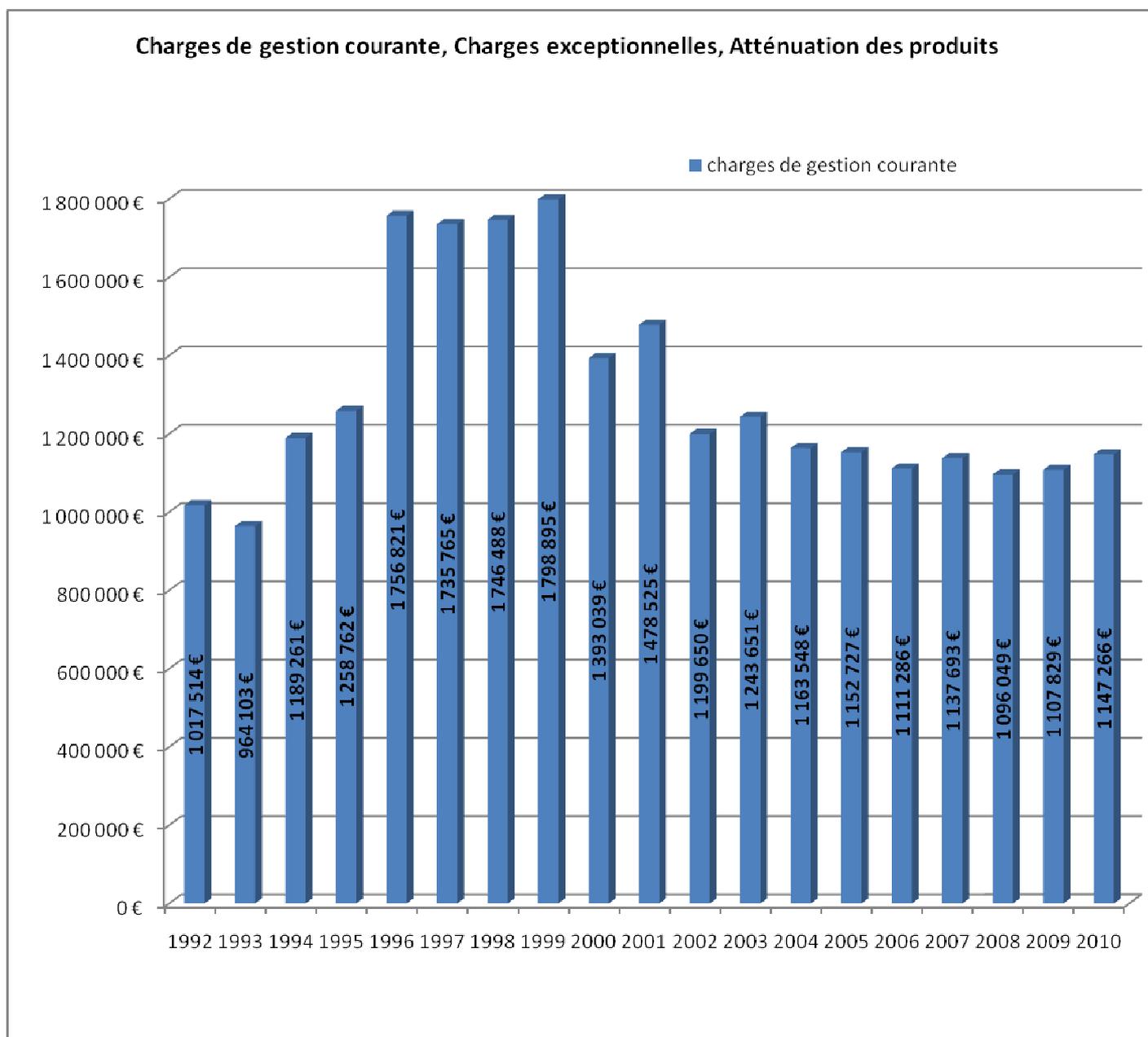
En 2010, les dépenses de personnel sont en légère augmentation de 0,97% par rapport à 2009 (hors travaux en régie). Elle s'explique par la prise en charge de des validations de services, la mise en place des chèques déjeuner, l'augmentation du point et la prise en charges des contrats aidés sur une année entière.



⇒ Autres Charges (charges de gestion courante, charges exceptionnelles, atténuation de produits)

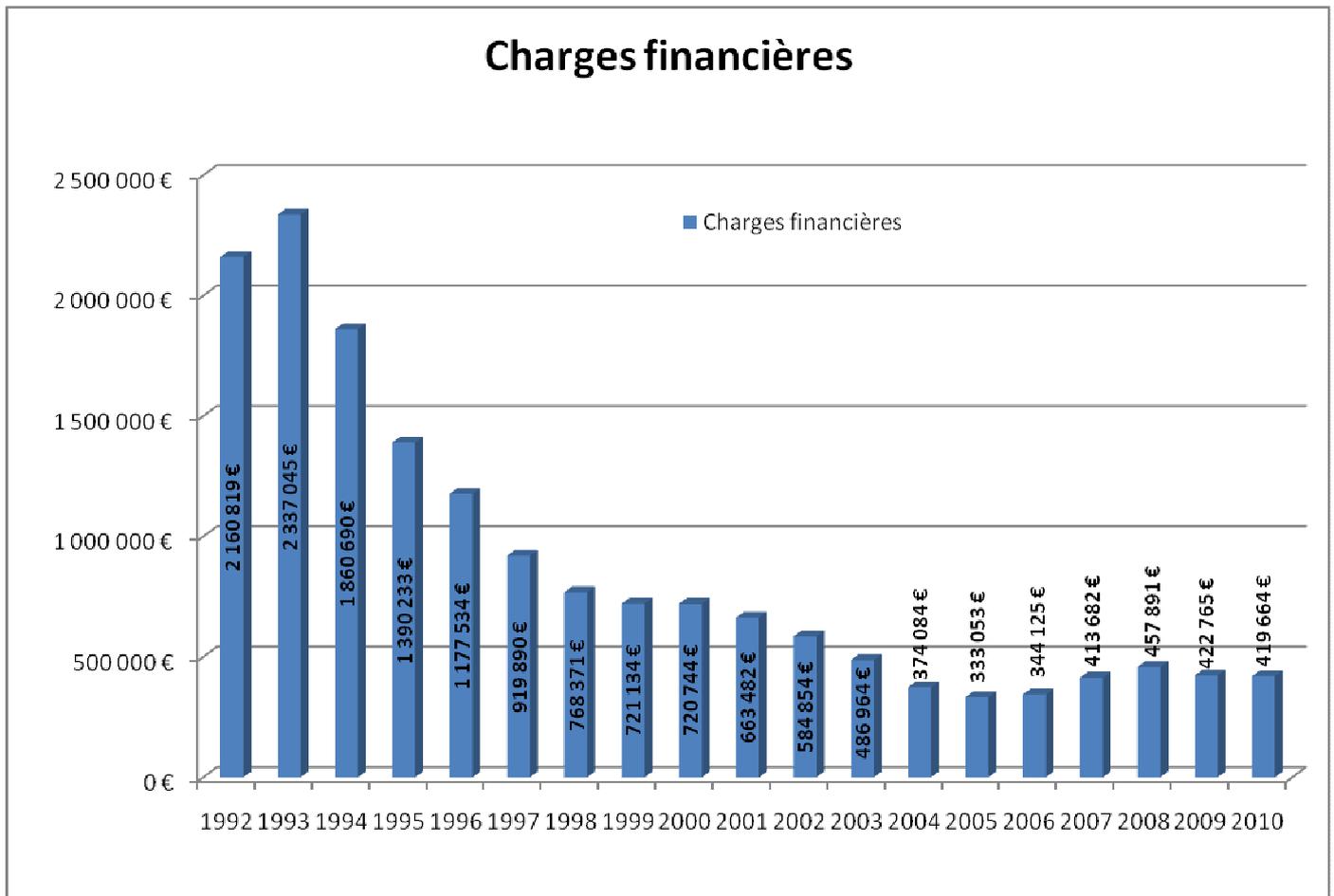
Ces charges ont progressé jusqu'en 1999 pour atteindre 1 798 895 €. Elles ont diminué à partir de 2000 à la suite de la progression du contingent d'aide sociale pris en charge par le Conseil Général (300 000 €/an) et dont le solde d'un montant de 300 000 € est réglé par la commune en annuité depuis 2001 pour une durée de 10 ans.

En 2010, ces dépenses s'élèvent à 1 147 266 €, en légère augmentation par rapport à 2009 (augmentation des subventions versées à différents budgets : camping et CCAS).



⇒ Les Charges Financières

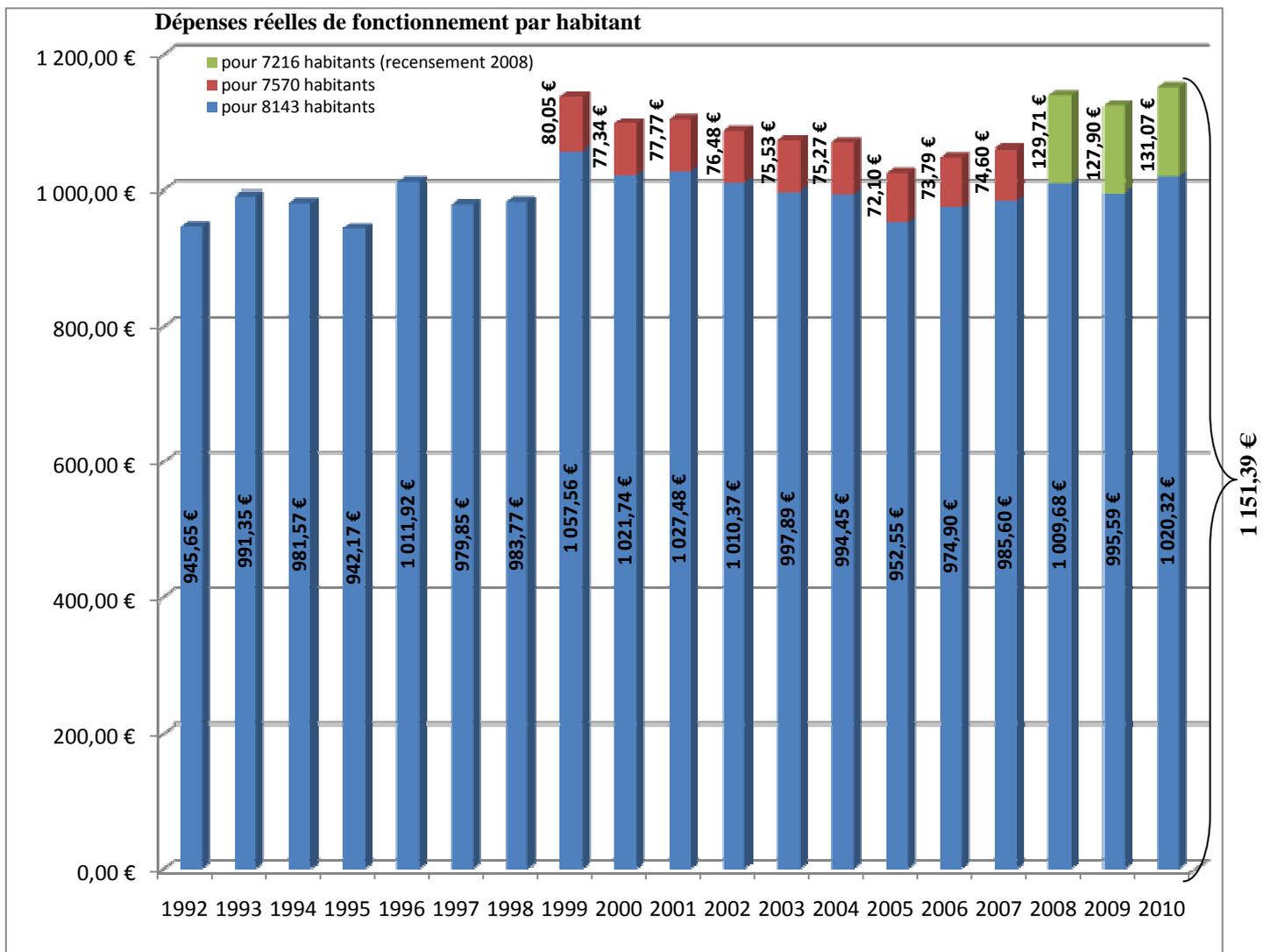
Le remboursement des intérêts était de 2 377 045 € en 1993. En 2010, ce montant est de 419 664 €, soit une baisse de **82,34%** par rapport à 1993.



d) Dépenses réelles de fonctionnement par habitant

Les dépenses réelles de fonctionnement 2010 (hors travaux en régie) s'élèvent à 8 308 418 €, elles sont en hausse de 201 366 € par rapport à 2009. Cette hausse s'explique par :

- + 1,53% :
 - Charges à caractère général (énergie, électricité, combustibles, fournitures de voirie,...).
 - Manifestations exceptionnelles (Toques Show, exposition Carpentier, Les Plus Beaux Détours de France, concerts, concours départemental des meilleurs vaches de race laitières,...).
 - 10 ans des Hautes Terres.
- + 0,57% : Validation de services, mise en place des chèques déjeuner et augmentation du point, prise en charge des contrats aidés sur une année entière.
- + 0,38% : Augmentation des subventions versées à différents budgets : camping, CCAS



e) Recettes réelles de fonctionnement

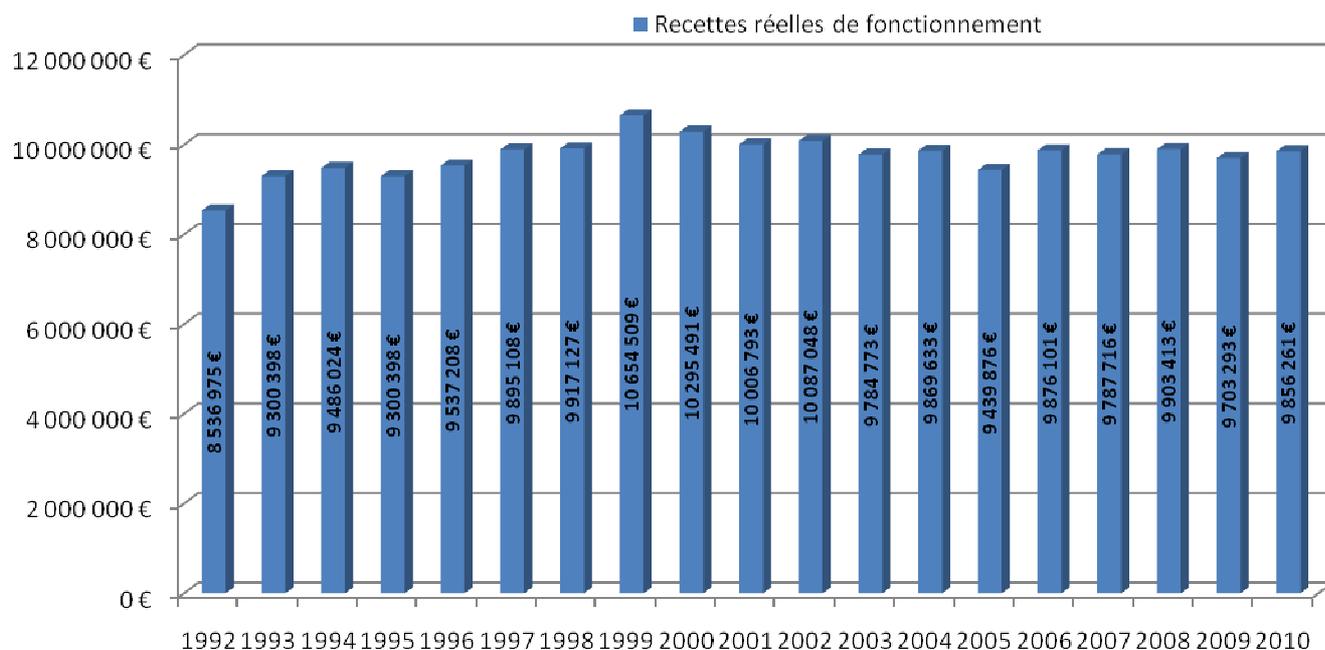
Les recettes réelles de fonctionnement ont progressé jusqu'en 1999 pour atteindre le montant de 10 654 509 €. Elles sont stables depuis 2000, date de la mise en place de la T.P.U. (Taxe Professionnelle Unique). Cette stabilité nécessite que l'élaboration de nos budgets soit toujours effectuée avec vigueur.

A noter que l'évolution positive des bases de la Taxe Professionnelle (T.P.) qui s'élève à environ 5 Millions de Francs depuis 1999, n'est plus perçue par la commune. Cette somme, collectée par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Flour, est utilisée pour mener à bien des projets d'intérêts communautaires.

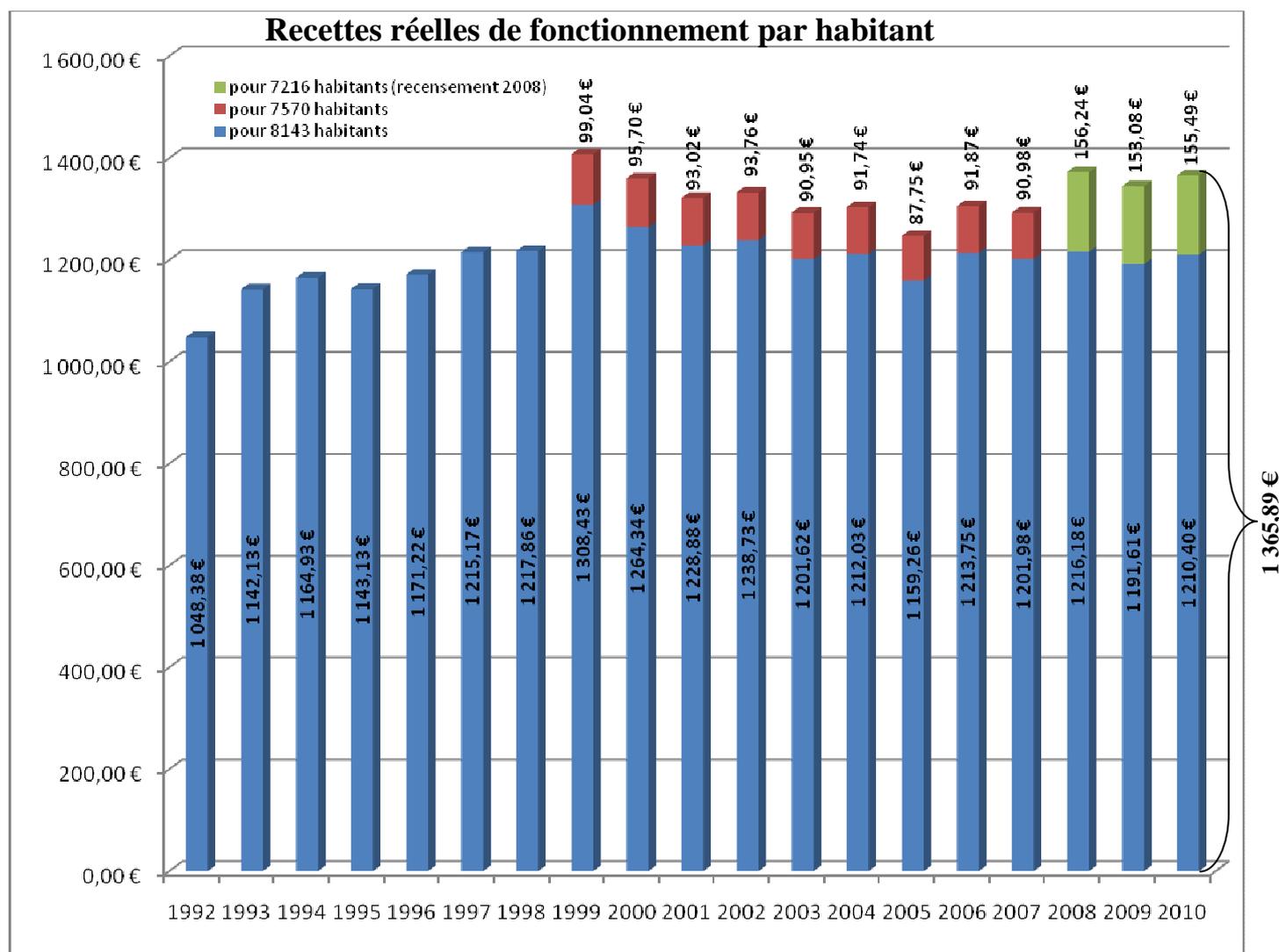
En 2010, les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 9 856 261 €. Elles sont en hausse de 152 968 € par rapport à 2009. Cette hausse s'explique par :

- + 0,85% : Contributions directes sans augmentation des taux, dotations et participations (droits de mutation...).
- +0,72% : Subventions liées aux manifestations exceptionnelles et aux contrats aidés.

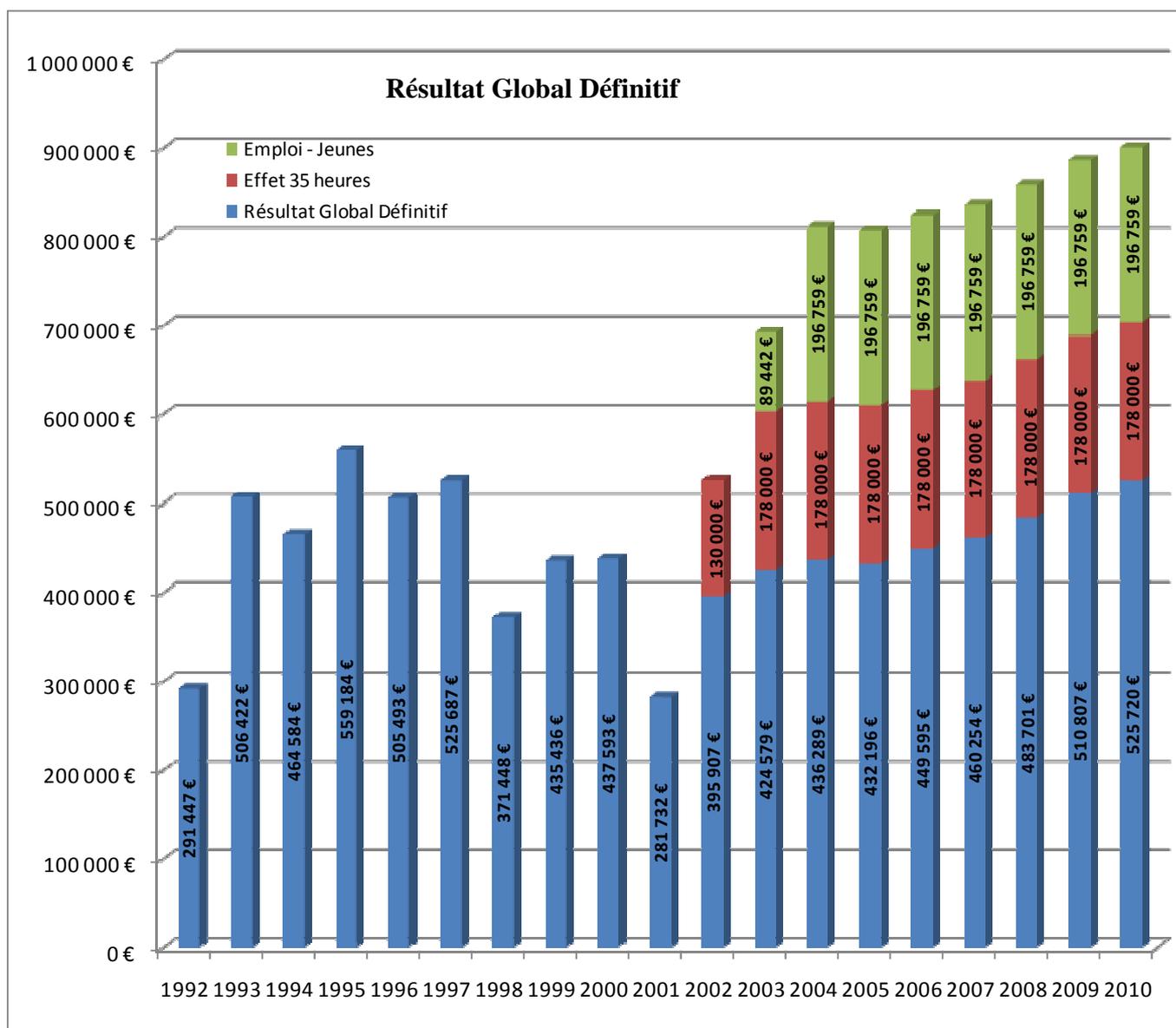
Recettes réelles de fonctionnement



f) Recettes réelles de fonctionnement par habitant



g) Résultat global définitif



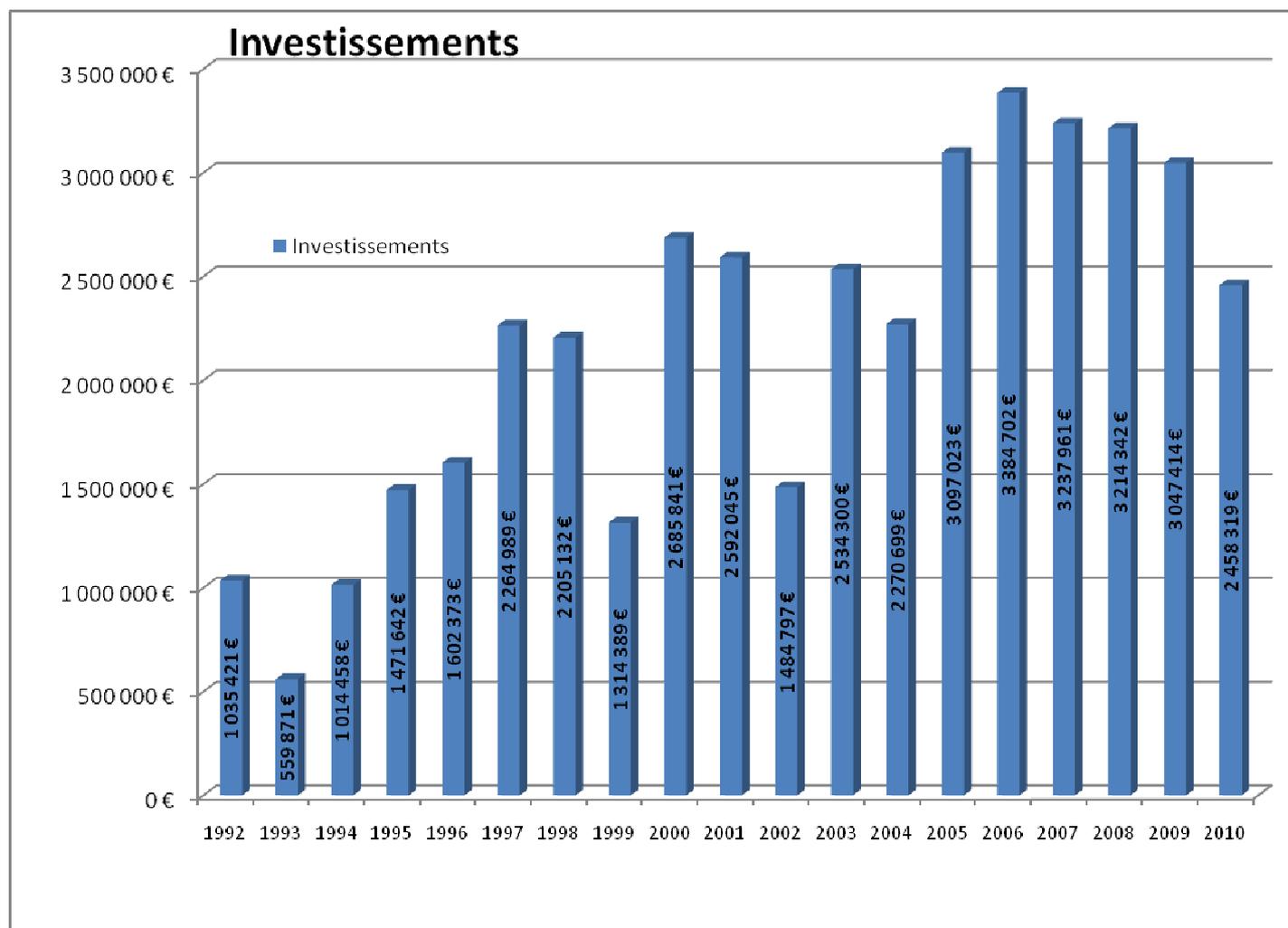
En 2010 le résultat global définitif s'élève à 525 720 Euros. (+2,92% par rapport à 2009)

A titre indicatif, le coût lié au passage aux 35 heures et à l'intégration des emplois jeunes s'élève à :
 178 000 Euros + 196 759 Euros = 374 759 Euros.

II- INVESTISSEMENT

a) Les dépenses d'équipement

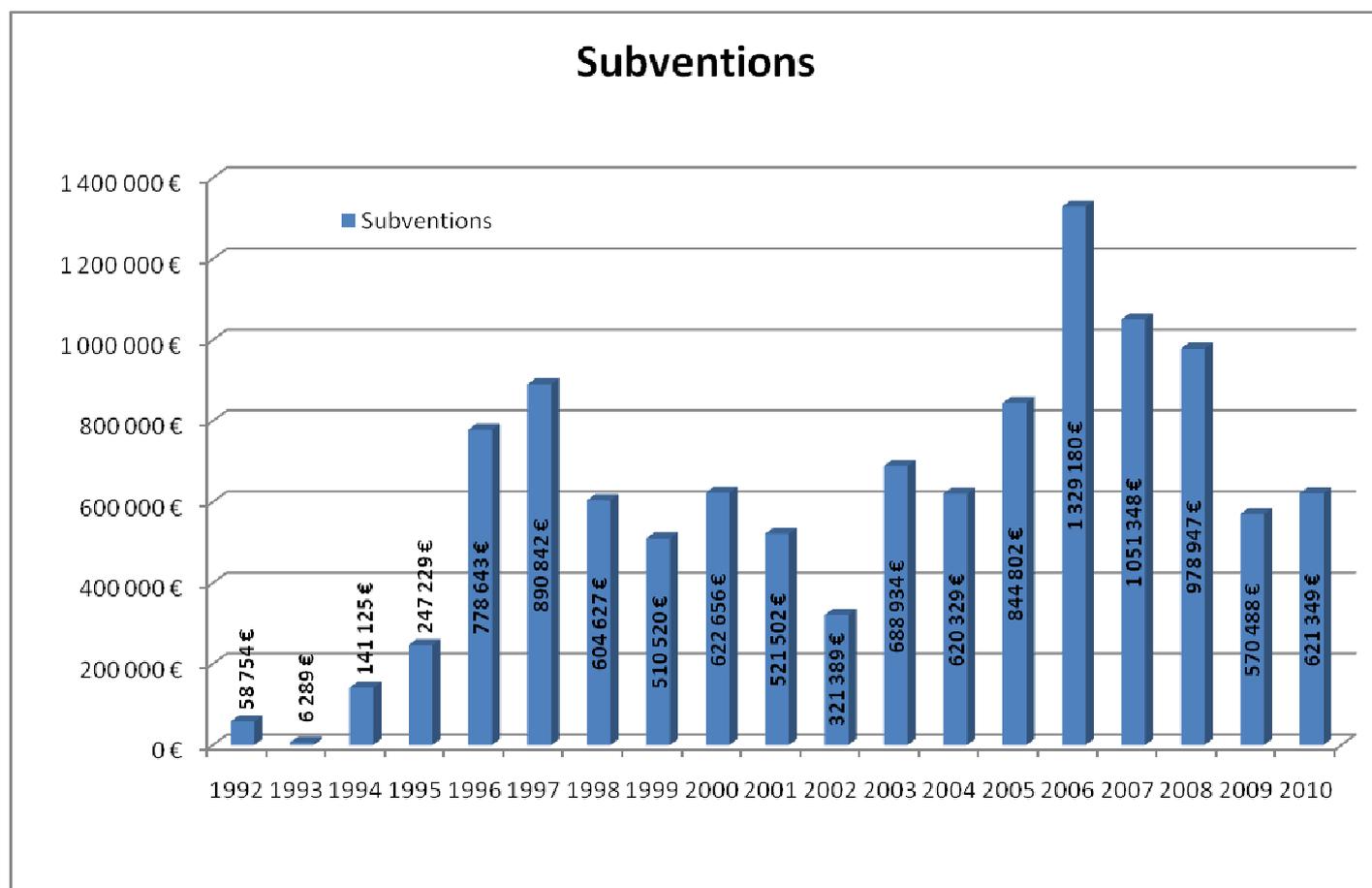
En 2010 les dépenses d'équipement s'élèvent à 2 458 319 €uros. En 1993, les dépenses étaient de 559 871 €uros, ce qui représente une augmentation de 339,08%. Au cours de ces dix sept dernières années, une politique rigoureuse a été poursuivie. En effet, les dépenses d'équipement ont été financées grâce à l'excédent dégagé sur la section de fonctionnement, un recours limité à l'emprunt et aux démarches actives auprès de nos partenaires institutionnels (Conseil Général, Conseil Régional, État) pour l'obtention de subventions d'équipement.



b) Subventions d'équipement

A partir de 1994, le montant des subventions d'équipement obtenues occupe une place importante dans le financement des projets de la ville.

Le montant des subventions 2010 s'élève à 621 349 €.



Quelques chiffres clés pour l'année 2010 :

Le Compte Administratif, indicateur précieux en vue des prochaines orientations budgétaires, confirme les objectifs que nous nous étions fixés.

⇒ **Maitriser la dette de la ville :** elle s'élève à 10 291 053 € au 1^{er} Janvier 2011 (pour mémoire, cette dette était de 19,3 millions d'euros en 1992).

A titre d'information, au 1^{er} Janvier 1993, la dette par habitant de la commune s'élevait à 2 318 € sur la base du recensement de 1990 (8 347 habitants). Au 1^{er} Janvier 2011, cette dette par habitant serait de 1 232 € sur la base de ce recensement. Elle est de 1 426 € compte tenu de la population légale en vigueur à compter du 1^{er} Janvier 2011 (7 216 habitants – recensement 2008).

⇒ **Maitriser la fiscalité :** Le budget de 2010 a été exécuté sans augmentation de la fiscalité après une baisse qui a atteint 17,5% depuis 1993.

⇒ **Poursuivre** la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

⇒ **Dégager un résultat global définitif positif :** 525 720 € (+2,92% par rapport à 2009).

⇒ **Moderniser nos équipements :** Un montant de 2,46 millions d'euros a été réalisé en 2009.

III- CONCLUSION

L'effort sur l'investissement permet de réaliser des équipements importants et de développer les grandes orientations que l'équipe municipale a défini :

- Programme de requalification et de redynamisation du centre ancien de la ville.
- Poursuite d'un programme pluriannuel de rénovation de la voirie et d'amélioration du cadre de vie.
- Remise aux normes des équipements communaux et services au public.
- Opération de mise en sécurité au public.
- Politique de logement.
- Développement de l'offre de service.

Cette rigueur a permis de réaliser le redressement financier de notre ville tout en maintenant un niveau d'investissement important.

Ces efforts devront être poursuivis dans la continuité des règles de gestion rigoureuse que nous nous sommes fixées.